



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
LIMITÉE  
E/2007/L.34  
26 juillet 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**Session de fond de 2007**

Genève, 2-27 juillet 2007

Point 13 a) de l'ordre du jour

**Questions relatives à l'économie et à l'environnement:  
développement durable**

**Projet de résolution présenté par le Vice-Président du Conseil,  
Léo Mérorès (Haïti), sur la base de consultations informelles**

**Rapport du Comité des politiques de développement  
sur sa neuvième session**

*Le Conseil économique et social,*

*Rappelant* la résolution 52/209 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 2004 sur une stratégie de transition sans heurt pour les pays retirés de la liste des pays les moins avancés,

*Rappelant aussi* sa résolution 2004/66 du 5 novembre 2004,

*Rappelant en outre* les paragraphes pertinents de la déclaration ministérielle adoptée à l'issue du débat de haut niveau de sa session de fond de 2007<sup>1</sup>,

1. *Prend note* du rapport du Comité des politiques de développement sur sa neuvième session<sup>2</sup>;

---

<sup>1</sup> E/2007/L.13.

<sup>2</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 13 (E/2007/33).*

2. *Fait sienne* la recommandation du Comité de prendre acte des directives complémentaires concernant les pays à inscrire sur la liste des pays les moins avancés, ou à retirer de la liste, qui visent à préciser les procédures actuelles et à les rendre plus transparentes<sup>3</sup>;

3. *Prend note* de la décision du Comité d'élaborer des directives pour suivre les progrès des pays retirés de la liste, conformément à la résolution 59/209 de l'Assemblée générale<sup>4</sup>.

-----

---

<sup>3</sup> Ibid., chap. IV, sect. F, par. 23.

<sup>4</sup> Ibid., chap. V, par. 4.